



## **Journée de la Chaire Modélisation prospective au service du développement durable**

20 janvier 2025 – ENPC

*Comment accélérer l'action climatique et lever les blocages dans le monde tel qu'il est ?*

*Nouveaux enseignements de la modélisation prospective*

### **Compte rendu de la table ronde n°1 : Prospective et stratégie bas carbone - de l'échelle nationale à celle du territoire et du citoyen**

La première table ronde portait sur la déclinaison des scénarios établis par l'approche prospective ; de l'échelle nationale à celle des territoires et des citoyens. Sont intervenus :

- Marielle Pierdet Souverain, directrice adjointe de la mission Rev3 auprès de la région Haut-de-France
- Samuel Laval, adjoint à la cheffe du bureau des émissions et du pilotage de la SNBC
- Victoria Siebert, directrice de Programme Territorialisation au Secrétariat General à la Planification Ecologique (SGPE)
- Emmanuel Combet, économiste à l'ADEME

Mme Souverain, en ouverture de la table ronde, a évoqué l'exemple d'une représentante de petite commune désemparée face à la non-pertinence des concertations de la SNBC et de la PPE3 pour les enjeux qu'elle rencontre au sein de son territoire. Se pose à partir de là la question l'existence et la pertinence d'exercices prospectifs à cette échelle, et la possibilité d'en déployer dans le futur.

Elle a illustré à partir de là l'implication des régions dans le processus de transition écologique au travers de l'initiative Rev3 menée dans les Haut-de-France, présentée comme un fil rouge de l'ensemble des politiques publiques de la région. Celle-ci est structurée selon cinq grandes orientations en faveur :

- des filières de production, illustrée par l'installation de gigafactories de batterie dans la région de Dunkerque, contribuant à l'électrification des usages nécessaires à la transition ;
- de l'engagement des territoires pour la participation active à la mise en place de la transition ;
- de la formation, la recherche et l'innovation ;
- des initiatives citoyennes ;
- de l'intégration des enjeux de transition dans l'ensemble du processus de mise en place des politiques publiques régionales.

Mme Souverain souligne que les perspectives nationales sont généralement articulées à l'échelle locale par des outils règlementaires, comme le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) ou le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). La région Haut-de-France a établi également un lien étroit avec l'ADEME pour la mise en place de politiques publiques. Elle note finalement l'importance d'avoir une concertation avec l'ensemble des parties prenantes, comme en témoigne la mise en place de COP régionales.

En tant que responsable de ces COP régionales, Victoria Siebert expose les différents enjeux et points d'intérêt de leur mise en place. Le but des COP est de proposer à chaque région une base de travail et de réflexion pour la déclinaison de la SNBC à leur échelle. Elles doivent mettre en lumière comment répartir les efforts de transition par région acceptables par tous, et assurer que ceux-ci concordent avec les objectifs nationaux. A l'image des COP internationales, les COP régionales se veulent être un processus itératif, afin de construire des réflexions et des décisions sur le long terme. Des angles morts de la transition restent cependant à intégrer, comme les questions d'adaptation, notamment dans le cadre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC).

Samuel Laval a ensuite présenté le rôle de la DGEC dans la construction de la SNBC et son articulation avec les plans territoriaux. Dans un premier temps, il souligne l'importance de produire des scénarios modélisés qui permettent de vérifier la cohérence d'ensemble de la stratégie. C'est notamment le cas sur la question-clé de la disponibilité en biomasse. Ces scénarios permettent également d'alimenter l'analyse macroéconomique, d'identifier les points 'chauds' de la transition et de délimiter des chemins précis de transition secteur par secteur. Toutefois, s'ils facilitent la création d'un narratif sur les implications de la transition, c'est au prix d'une moindre granularité sur les réalités géographiques et sociales. La difficulté pour les modélisateurs de traduire leurs hypothèses dans les termes de la vie quotidienne soulignent l'importance de la concertation. Elle s'articule, d'abord autour de la remontée des feuilles de routes par

filières, puis des groupes de travail animés par le ministère et, enfin, par une concertation auprès du plus grand-public. L'articulation avec la planification pluriannuelle effectuée par les PCAET et les SRADDET et les points d'étapes des COP régionales sont aussi importants de ce point de vue.

L'intervention d'Emmanuel Combet, sur la base de son expérience d'ancien modélisateur et son rôle dans la territorialisation de la transition bas carbone auprès de l'Ademe, souligne que le dialogue entre échelles est avant tout un enjeu de méthode. Il s'agit notamment de la clarifier et poursuivre plus loin le dialogue initié par le SGPE au niveau des régions. Il identifie trois aspects nécessaires à sa réussite. La descente en échelle ne peut tout d'abord pas être qu'un exercice *bottom-up* technocratique. Le rôle des scénarios et des COP régionales doit par ailleurs être clarifié. Sont-elles une démarche de communication des actions engagées ou de négociation ? Enfin, la démarche doit introduire la transition dans le cadre d'un débat politique plus large qui traite du développement local. Emmanuel Combet souligne également l'importance du cadre analytique pour la descente en échelle, la pertinence de tester plusieurs règles de distribution dans un scénario comme l'AMS et le besoin d'itération entre les différents temps de concertations.

La session a par conséquent souligné le besoin de **concertation** avec les territoires et les citoyens pour mieux articuler les scénarios nationaux de la SNBC. Ces échelles sont en effet soumises à des contraintes qui leurs sont propres, et encore trop peu prises en compte dans les exercices prospectifs. La régularité, le caractère itératif et politique du processus de concertation constitue également un élément clé, pour assurer la pertinence et l'acceptabilité des politiques publiques mise et à mettre en œuvre dans un environnement matériel et social en constante évolution.